



FORMACONCIL

Programme de Formation à la Conciliation des Traitements Médicamenteux (CTM)

Pr Benoît Allenet

**UJF-Grenoble 1 / CNRS / Pôle Pharmacie, CHU de Grenoble
THEMAS / TIMC-IMAG UMR 5525, Grenoble**

**Président du Conseil Scientifique
Société Française de Pharmacie Clinique**

RESOMED^T
Réseau des
OMEDIT de France

Le Calendrier

- ▶ Commande DGOS : 6 février 2015
- ▶ Cahier des charges RESOMEDIT : Juillet 2015
- ▶ Proposition d'un outil de formation proactif
- ▶ Groupe de Travail SFPC : 3 équipes ayant participé à High'5 et « praticiens » de la conciliation
- ▶ Production : octobre 2015

Un double objectif

- ▶ Mettre en place la démarche auprès des acteurs de terrain et la pérenniser
- ▶ Intégrer cette démarche dans la dynamique du parcours de soins du patient en termes de Qualité et Sécurité de la Prise en Charge Médicamenteuse

Posture d'ingénierie de formation

- ▶ Former en masse les collègues (e-learning)
- ▶ Adapter le déploiement aux spécificités locales (présentiel)
- ▶ Garantir l'homogénéité de la formation au national (documents et formation de formateurs / mise à jour en temps réel)
- ▶ Avec mots clé « pluri-professionnel », « ville - hôpital »

Posture d'évaluation

1. Evaluation Formative (insérée au e-learning)
2. Evaluation du processus de formation :
 - « pénétration » de la conciliation sur le système de soins (Tracking des inscrits)
3. Evaluation de l'impact de la formation
 - Evaluation des pratiques professionnelles

Equipe pédagogique - coordination nationale

► Equipe pédagogique SFPC :

Dr Amandine GRAIN, Pharmacien, CH St Marcellin,

Dr Clarisse ROUX MARSON, CHU de Nîmes,

Dr Sébastien DOERPER, CH de Luneville,

Pr Bertrand DECAUDIN, Université / CHU de Lille,

Pr Benoît ALLENET, Université Joseph Fourier, CHU de Grenoble

Public concerné

- ▶ Médecin, pharmacien, sage-femme, cadre de santé, personnel paramédical
- ▶ des établissements de santé (publics et privés) MCO, SSR, psychiatrie, hôpitaux locaux voire exerçant en établissements médico-sociaux ou en secteur libéral
- ▶ Groupe pluri professionnel :
 - ▶ associant à la fois des professionnels ayant déjà la pratique de la CTM et des professionnels ne l'ayant jamais pratiqué
 - ▶ avec possibilité de plusieurs professionnels du même établissement de santé

Contenu de la formation

- ▶ 1. Evaluation initiale des pratiques/apport des connaissances théoriques et pratiques du participant, sur base d'un module de e-learning
- ▶ 2. Participation présentielle à une journée de formation
- ▶ 3. Evaluation des compétences acquises par le participant et de leur mise en œuvre pratique

Etape 1 : E-learning et évaluation initiale des pratiques / des connaissances du participant



Comprendre et pratiquer la conciliation médicamenteuse

- Introduction
- Évaluez vous avant de commencer
- Comprendre le principe et les définitions
- Appréhender la conciliation médicamenteuse en pratique
- Apprécier l'apport de chaque source d'informations
- Mener l'entretien avec le patient
- Documents sources et liens utiles
- Exercice : Un cas pratique
- Évaluez vos acquis

Introduction

Ce document de formation a été conçu par la [SFPC](#).

Il a pour objectif de vous apporter les éléments fondamentaux vous permettant de comprendre et pratiquer la conciliation des traitements médicamenteux.

Il s'inscrit dans un programme de formation incluant des exercices de mise en situation.

Ce programme sera proposé prochainement en région.

Pour appréhender le sujet, nous vous proposons cette vidéo introductive réalisée par la centre hospitalier de Lunéville.

[Vidéo Conciliation CH Lunéville](#)









Comprendre et pratiquer la conciliation médicamenteuse

- Introduction
- Évaluez vous avant de commencer
- Comprendre le principe et les définitions**
- La conciliation médicamenteuse : c'est quoi ?
- La conciliation médicamenteuse : pourquoi ?
- La conciliation médicamenteuse : pour quels résultats ?
- Exemples de situations illustrant l'intérêt de la conciliation
- Comprendre la conciliation médicamenteuse en pratique
- Apprécier l'apport de chaque source d'informations

Comprendre le principe et les définitions

-  La conciliation médicamenteuse : c'est quoi?
-  La conciliation médicamenteuse : pourquoi ?
-  La conciliation médicamenteuse : pour quels résultats ?
-  Exemples de situations illustrant l'intérêt de la conciliation



Comprendre et pratiquer la conciliation médicamenteuse

Un cas pratique

Cas de Madame Z

Mme Z, 76 ans, est hospitalisée dans le service de court séjour gériatrique pour la prise en charge d'une insuffisance rénale aigue sur insuffisance rénale chronique.

Vous préparez votre entretien avec la patiente.

Question



Quels éléments consultez-vous avant l'entretien avec la patiente ?

+ Solution

Préparation de l'entretien

Vous retrouvez notamment une prescription apportée par la patiente.

[Ordonnance de la patiente](#)

Les antécédents médicaux retrouvés dans le dossier indiquent une insuffisance rénale chronique (stade 3) sur néphropathie diabétique, un diabète de type 2 insulino-réquerant multi-complicé et une dyslipidémie.

La patiente a bénéficié d'une hydratation intraveineuse par serum salé isotonique aux urgences.

Le traitement prescrit par le médecin du service à l'entrée comporte :

- Novomix 30 flexpen 36 UI matin et 38 UI soir

Introduction
Évaluez vous avant de commencer
Comprendre le principe et les définitions
Comprendre la conciliation médicamenteuse en pratique
Apprécier l'apport de chaque source d'informations
Conduire l'entretien avec le patient
Documents sources et liens utiles
Exercice : Un cas pratique
Évaluez vos acquis



Etape 2 : Formation présentielle en groupe pluriprofessionnel

- ▶ **Matin : Pratiquer la conciliation médicamenteuse**
 - ▶ Objectifs d'apprentissage :
 - ▶ Maîtriser le recueil et l'analyse des données
 - ▶ Méthodologie :
 - ▶ Mise en situation et débriefing (2 séquences consécutives)
- ▶ **Après-midi : Implémenter la conciliation dans son environnement de travail**
 - ▶ Objectifs d'apprentissage :
 - ▶ Partager représentations et expériences sur la mise en place, le suivi et l'évaluation du processus
 - ▶ Méthodologie :
 - ▶ Brainstorming sur la mise en œuvre de la conciliation médicamenteuse, son organisation, les facteurs favorisant, les facteurs limitant

Etape 3 : Evaluation des compétences acquises

- ▶ Questionnaire a posteriori (10 questions au maximum) en ligne, en post-formation
- ▶ 3 CTM réalisées à transmettre, par le biais de la plateforme pédagogique dans les 3 à 6 mois.

La prestation proposée par la SFPC

Niveau 2

E-learning

Synopsis formation présentielle

Formation de formateurs

Plateforme pédagogique

Mise à jour
au fil de l'eau

Homogénéité
de la diffusion de la formation

Tracking : cartographie de professionnels
formés (régional / national)

Evaluation de pratiques :
cartographie régionale / nationale

Merci de votre attention

